

Communiqué de Presse

Total acquiert Fonroche Biogaz et devient le leader français du gaz renouvelable

Paris, 11 janvier 2021 - Total annonce l'acquisition de Fonroche Biogaz, une société qui conçoit, construit et exploite des unités de méthanisation en France. Avec près de 500 gigawattheures (GWh) de capacité installée, qui a doublé entre 2019 et 2020, Fonroche Biogaz est aujourd'hui le leader du marché français de la production de gaz renouvelable¹ avec plus de 10% de part de marché grâce à un portefeuille de 7 unités en service et de 4 autres projets en développement à court terme.

Forte de l'expertise de ses 85 employés, Fonroche Biogaz a développé un savoir-faire industriel et technologique sur l'ensemble de la chaîne de valeur du biométhane. Son intégration marque une étape importante dans le développement de Total sur le marché du gaz renouvelable, avec des perspectives de croissance rapide sur le marché français et de déploiement à l'international.

« Cette acquisition est en ligne avec notre stratégie et notre ambition climat visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Nous considérons que le gaz renouvelable a un rôle important à jouer dans la transition énergétique car il contribue à la réduction de l'intensité carbone du gaz naturel, et nous sommes favorables à l'imposition d'incorporation de gaz renouvelable dans les réseaux de gaz naturel, » explique Philippe Sauquet, Directeur général Gas, Renewables & Power de Total. *« Nous avons exprimé en 2020 notre volonté de participer au développement de la filière, dont les gains de compétitivité sont attendus pour ces prochaines années. Nous entendons produire 1,5 térawattheure (TWh) par an de biométhane dès 2025 et Fonroche Biogaz constitue donc la pierre angulaire de notre développement sur ce marché. »*

« Nous sommes fiers de rejoindre le groupe Total, qui a montré une vision et une ambition forte, en lançant un programme d'investissement massif et pérenne dans les énergies renouvelables. Notre modèle économique intégré associé à la puissance et au réseau international de Total nous laisse entrevoir de belles et durables perspectives d'avenir. Leur belle trajectoire dans le domaine du solaire, tant par la durée des investissements que par la forte croissance, nous a conforté dans notre choix d'associer le savoir-faire des équipes Fonroche Biogaz avec cette major française des énergies, » exprime Yann MAUS, Président fondateur du Groupe Fonroche.

¹ Le biogaz est un gaz renouvelable produit par la fermentation de matières organiques. Sa purification conduit à la production de biométhane, qui a les mêmes propriétés que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux de distribution ou utilisé comme carburant alternatif pour la mobilité (bio-GNV ou bio-GNL).

Avec cette opération, Total devient un acteur majeur du gaz renouvelable en France et en Europe et renforce notablement sa présence dans ce secteur, déjà effective grâce à ses filiales Méthanergy (cogénération à partir de biogaz) en France, PitPoint et Clean Energy (production de biométhane et réseau de stations de Bio-GNV/Bio-GNL), respectivement au Benelux et aux États-Unis. En décembre 2020, Total a signé un Memorandum of Understanding (MoU) avec Clean Energy Fuels Corp visant à établir une joint-venture (50 % / 50 %) dotée de 100 millions de dollars pour développer des projets de production de gaz renouvelable aux États-Unis. L'objectif du Groupe est de produire de 4 à 6 TWh/an de biométhane d'ici à 2030.



À propos de Total

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus abordable, plus sûre, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

* * * * *

Contacts Total

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Contact Business : gp.biogas@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.